



14^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal

Date : Lundi 7 avril 2025

Président : Daniel Salzmann

Présents : selon liste des présences, 20 personnes

Excusés : selon liste des excusés, 76 excusés

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Élection des scrutateurs/scrutatrices
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mars 2024
4. Rapport du président
5. Rapport concernant les travaux dans le cinéma
6. Comptes 2024
 - 6.1. Présentation des comptes 2024
 - 6.2. Rapport des vérificatrices
 - 6.3. Acceptation des comptes et décharge à l'administration
7. Budget 2026
8. Nomination de l'administration de la coopérative
9. Club des Amis
10. Divers

1. Accueil

Daniel Salzmann souhaite la bienvenue à cette 14^{ème} assemblée, convoquée le 15 mars 2025 par courrier électronique ou par courrier.

2. Élection des scrutateurs/scrutatrices

Mme Lucie Noirat et M. Denis Sifringer seront les scrutateurs de cette 14^e assemblée générale.

L'assemblée accepte l'ordre du jour tel que proposé.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 mars 2024

Le pv était à disposition à l'entrée et sur le site du cinéma.

Il est accepté tel quel à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.

4. Rapport du président

Durant l'année écoulée, le comité s'est retrouvé à deux reprises, une assemblée générale et une soirée du Club des Amis ont eu lieu. Tout fonctionne dans le bâtiment. Le raccordement au chauffage à distance est en attente. Concernant les problèmes de toit, Daniel Salzmann est déçu par la somme des négligences dont a fait preuve l'entreprise Wahli. La coopérative a toujours privilégié les entreprises locales, mais là, on le regrette.

Le président fait ensuite de la publicité pour le Club des Amis, une part sociale équivaut à une invitation à la soirée du mois de novembre.

La coopérative soutient l'achat du nouveau projecteur avec un don de CHF 20'000.

Il remercie le comité pour le travail effectué et les coopérateurs pour leur soutien tout au long de l'année.

5. Rapport concernant les travaux dans le cinéma

Pierre-Alain Diacon donne des explications concernant le toit. Une plaque de la toiture s'est envolée. L'entreprise Wahli a été contactée et a dit qu'elle viendrait constater. C'est finalement M. Bissig de l'entreprise A Marca qui est venu sur demande de Wahli. Au vu de l'état du toit, M. Bissig n'a pas voulu réparer. M. Diacon a appelé Swisspearl pour un examen. Résultat : nombreux défauts constatés (pas de sous-toiture, mauvaise répartition des pièces de faitage (risque d'infiltration), ...) ils conseillent de remettre en état la toiture. L'entreprise A Marca va effectuer les travaux.

Comme ce sont des malfaçons, la coopérative peut se retourner contre l'entreprise Wahli. Si on ne souhaite pas que cette entreprise remonte sur le toit mais seulement qu'elle paie, il faut aller en justice, au risque de devoir attendre plusieurs années pour que les travaux débutent. Le comité a demandé une offre chez A Marca, elle se monte à CHF 14'000. L'entreprise propose des grands panneaux, moins cher que de l'Eternit. Le canton pourrait refuser car le bâtiment est digne de protection.

Lucie Noirat demande si un conseil juridique a été pris pour trouver un moyen de pression sur l'entreprise Wahli en montant un dossier en parallèle des travaux. Il n'y a rien dans ce sens qui n'ait déjà été entrepris.

La garantie est de 6 ans pour un toit, mais s'il y a malfaçon est-ce la même chose ? C'est à vérifier. M. Girod propose de contacter une protection juridique. Pierre-Alain Diacon dit qu'il va regarder mais qu'il souhaite que les travaux soient menés rapidement.

Daniel Salzmann explique que, si la volonté de faire payer l'entreprise Wahli est là, la priorité c'est d'effectuer les travaux rapidement avant qu'il n'y ait des infiltrations.

6. Comptes 2024

6.1. Présentation des comptes 2024

La présentation des comptes 2024 est assurée par Jacques-Henri Jufer, administrateur des finances.

Compte de résultat : total des charges CHF 39'136.94, total des revenus CHF 39'041.44, perte de 95.50.

Le capital social (parts sociales) s'élève à CHF 634'100. La situation est très saine.

6.2. Rapport des vérificatrices

Catherine Chevrolet et Patricia Gertsch sont les deux vérificatrices.

Elles ont préparé un rapport qui est projeté. Elles ont trouvé la comptabilité en ordre et parfaitement tenue. Elles recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à l'administration.

6.3. Acceptation des comptes et décharge à l'administration

Daniel Salzmann remercie l'administrateur des finances et les vérificatrices. L'assemblée n'ayant pas de questions, les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée à l'administration.

7. Budget 2026

Jacques-Henri Jufer passe en revue le budget 2026. Peu de changement, sauf le montant pour le projecteur (CHF 20'000 en 2025).

Le budget est accepté à l'unanimité. L'administrateur des finances est remercié pour son travail.

8. Nomination de l'administration de la coopérative

Conformément à nos statuts, les membres de l'administration doivent être élus chaque année. M. Pierre-Michel Raetzo va quitter l'administration. Il a fonctionné depuis 2021 et a travaillé de manière constructive. Deux nouveaux membres entreront en fonction : M. Simon Gyger (directeur Maeder SA à Court) et M. Stéphane Burgunder (reprise de l'entreprise de peinture).

Voici la proposition de composition pour l'année à venir :

Daniel Salzmann, président
Pierre-Alain Diacon, vice-président
Sophie Bilat, secrétaire
Jacques-Henri Jufer, administrateur des finances
Richard Garraux, membre
Simon Gyger, membre
Stéphane Burgunder, membre

Pas d'autre proposition de la part de l'assemblée. Les membres sont élus en bloc, à l'unanimité. Le président remercie les coopérateurs pour leur confiance et les membres du comité pour leur engagement.

9. Club des Amis du Cinéma

Richard Garraux prend la parole. 32 personnes ont assisté à la soirée du Club des Amis du 18 novembre. Le film « En fanfare » a été projeté. Rentrées financières : CHF 2000 pour les entreprises et CHF 2500 pour les privés. Le comité invite tous les coopérateurs à prendre une part sociale pour rejoindre le Club. Depuis peu, il y a la possibilité de payer par Twint.

10. Divers

Noémie Noirat remercie la Coopérative pour le dialogue toujours agréable. Plusieurs spectateurs se sont émerveillés de la salle à disposition. Action Culture a 30 ans, on profitera de l'arrivée du nouveau projecteur pour les fêter. Elle lance un appel : Action Culture recherche de monde pour œuvrer dans l'organisation de l'open air. Cela permettra de continuer cette manifestation chère au cœur des villageois.

M. Kimidzikic demande des nouvelles du chauffage à distance. Le président répond que ce projet doit d'abord être accepté par le conseil général en automne puis voté par la population, ensuite seulement le cinéma se greffera dessus. Probablement que ce sera en 2027.

M. Girod demande des précisions. Jacques-Henri Jufer explique que le projet partira de derrière la halle de gym de Bévillard. Le projet doit s'autofinancer.

M. Aufiero demande si la fréquentation du cinéma est stable. Noémie Noirat répond que la fréquentation est en baisse. Les habitudes ont changé. La baisse est remarquée dans tous les cinémas suisses.

Daniel Salzmänn remercie les gens présents et les invite à venir souvent au cinéma. Le verre de l'amitié est servi dans l'appartement.

Fin de l'assemblée à 21h05

Pour le PV, au nom de la Coopérative

Le président

La secrétaire

Daniel Salzmänn

Sophie Bilat